



Dossier

À voir, à lire et à écouter

Il existe plusieurs films sur les gens du voyage. Tony Gatlif, dont la mère est gitane, en a réalisé plusieurs.

L'un des plus connus est « **Latcho drom** » (« bonne route » dans la langue des roms). Ce film évoque, en musique, le parcours des tziganes depuis l'Inde jusqu'à la France en passant par le Moyen Orient, la Turquie et l'Europe de l'est.

Plus récemment, Tony Gatlif a réalisé « **Liberté** », un film qui parle des gitans pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces deux films sont disponibles en DVD.



Parmi les livres qui existent sur les gens du voyage, on peut citer : « **Orphée Dilo et autres contes** ».

Ce conte musical nous propose de suivre le destin d'un musicien à travers l'Europe. En écoutant les autres contes, on peut notamment découvrir comment le héraison a réussi à empêcher le soleil de se marier, et pourquoi les Tziganes ont été dispersés sur la Terre.

La musique est très importante dans la culture des roms et des gens du voyage. Pour mieux la connaître, il n'y a que l'embaras du choix.

En France, on connaît très bien **Django Reinhardt** pour le jazz manouche.

La musique du film « **Le Temps des gitans** », permet de découvrir les musiques de l'ex-Yougoslavie.

Bref!!!

■ L'instruction est obligatoire en France. Cette obligation scolaire commence à 6 ans et se poursuit jusqu'à l'âge de 16 ans.

■ Il n'est pas obligatoire d'aller à l'école. Les parents peuvent instruire eux-mêmes ou faire instruire leurs enfants par un professeur particulier.

■ Mais à la fin de l'âge obligatoire, le jeune doit avoir un niveau scolaire comparable à celui d'un jeune qui serait allé à l'école.

■ Selon un texte concernant la scolarisation des enfants du voyage et de familles non sédentaires, il est précisé que ces enfants « ont droit à la scolarisation dans les mêmes conditions que les autres enfants ».

■ Ce droit s'applique quelles que soient la durée et les modalités du stationnement.

■ Le fait que la famille vive pour peu de temps à un endroit n'empêche pas les enfants d'aller dans l'école correspondant à leur secteur.

■ Mais ils doivent respecter les mêmes règles que les autres enfants et ne pas être absents.

L'école qui voyage pour les élèves

Pour que les enfants du voyage puissent aller à l'école, des enseignants vont les voir dans des camions écoles. Rencontre sur une aire d'accueil dans l'une de ces écoles mobiles.

« *Il y a une contamination scolaire !* » Anne-Marie Le Gouhier est enseignante depuis sept ans dans les camions écoles qui vont sur les aires d'accueil des gens du voyage. C'est aussi ce que pense, Pierre Girin, lui-même enseignant depuis 13 ans dans les camions. « *Les enfants qui venaient au début ont aujourd'hui des enfants. Et ils les envoient vers nous en toute confiance.* »

■ Lien vers l'école

La confiance est un mot très important dans le travail de scolarisation des enfants du voyage. Pour leurs parents, l'école ou le collège n'est pas toujours considéré comme un endroit sûr. « *C'est plus facile de confier d'abord les enfants à Pierre ou à Anne-Marie avant de les laisser partir à l'école où les voyageurs ne connaissent personne* », explique Cyrille Schiltz, coordonnateur départemental pour la scolarisation des enfants du voyage en Haute-Saône.



Mais après des années de travail, les choses ont bien évolué dans ce département. Les camions servent surtout pour l'accueil des petits d'âge maternel. Cette étape permet ensuite à ces enfants de mieux réussir lorsqu'ils vont à

l'école pour apprendre à lire et à écrire. « *Nous ne venons qu'une demi-journée par semaine* », précise Anne-Marie. « *Nous ne voulons pas donner l'habitude aux enfants de ne suivre les cours que dans le camion. Mais nous*

ne voulons pas non plus que les gens du voyage aient l'impression qu'on les abandonne. » La présence du camion reste ainsi le lien vers l'école et le symbole de la scolarisation obligatoire de tous les enfants de 6 à 16 ans.

« J'aimais mieux l'école, j'étais au calme »

Rencontrés sur une aire d'accueil en Haute-Saône, des enfants du voyage parlent de leur scolarité.

Vicky, 14 ans

Je suis allée dans le camion-école quand j'avais 4 ans et j'allais à l'école en même temps. J'ai su lire quand j'avais 8 ans. J'étais dans une classe avec des plus petits que moi. Je vais au collège depuis quatre ans à Lure. J'y vais une fois par semaine. Mais on reste en groupe de manouches. Les autres ils n'osent pas venir. Moi je n'ose pas non plus aller vers eux mais j'aimerais bien rencontrer d'autres personnes.

Auguste, 13 ans

Je vais au collège à Lure. J'allais à l'école à Épinal et j'allais aussi dans le camion, à Nancy.

J'aimais mieux l'école. J'étais au calme. C'était bien pour savoir lire et avoir des copains. Au camion, on restait entre cousins et cousines. J'aime mieux le collège. J'y vais une fois par semaine. Mais je n'arrive pas à aller avec les sédentaires.

Caroline, 15 ans

Le collège c'est que le mardi après-midi. Quand on ne va pas au collège, on fait les cours chez nous. Des fois on va dans ma petite caravane avec ma cousine (Vicky) et on fait les cours elle et moi. J'essaie de travailler tous les jours, quand j'ai le temps. Mais je suis souvent en retard. Le matin, on fait le ménage jusqu'à 14 h.

George, 19 ans

J'allais au camion à partir de 4-5



Vicky et sa cousine Caroline vont au collège une fois par semaine. (ILM)

ans et jusqu'à 16 ans. En même temps, j'allais à l'école. J'aimais bien les deux mais ils nous apprenaient mieux à l'école. Il y avait plus de choses à appren-

dre. Je viens de passer le permis. C'est important de savoir lire. Ça m'a aidé à avoir mon code. Pour voyager aussi, sinon, on n'arrive pas à se débrouiller.

« Les enfants du voyage sont des enfants comme les autres »

Cyrille Schiltz est le coordonnateur départemental pour la scolarisation des enfants du voyage en Haute-Saône. Il répond à nos questions.

● Quel est l'intérêt des camions écoles ?

C'est un dispositif passerelle, un pont entre la famille et la scolarisation traditionnelle. On va au contact des familles et des enfants. Pour les plus jeunes, ça permet de s'habituer en douceur à être élève.

Pour tous, c'est aussi une mise en confiance.

● Votre but est pourtant que ces camions n'existent plus...

Il faudrait effectivement pouvoir les supprimer. Mais les générations se renouvellent. Et quand il y a un problème pour la scolarisation, le camion peut rester une réponse. Il peut aussi servir pour finir l'apprentissage de la lecture ou quand il y a un problème de comportement, pour ne pas être

en difficulté devant les copains. Le camion est une façon de s'adapter aux situations particulières.

● Vicky, une enfant du voyage, dit : « Quand on sait lire, ça ne sert plus à rien l'école » ?

On peut dire que d'une certaine façon, les manouches sont encore dans l'école d'avant Jules Ferry. Ils viennent pour apprendre à lire et à écrire. Pour les sédentaires, lire et écrire sont des outils pour découvrir le monde au collège. Pour les voyageurs, il n'y a pas cette dynamique-là. Lire et écrire sert à s'orienter dans le monde. C'est une fin en soi. Ça peut aussi être une nécessité pour le permis de conduire par exemple. Plus qu'un outil, ça devient aussi une question d'image, de respect de soi.

● Vous intervenez pour former les enseignants à l'accueil des enfants du voyage ?



La demande doit venir des écoles. Il y a parfois une sensibilisation nécessaire pour faire connaître l'aspect culturel des voyageurs.

Dans certaines écoles proches des aires d'accueil, il y a une habitude à recevoir les enfants du voyage. Mais il n'y a pas d'école spécialisée. Les enfants du voyage sont des enfants comme les autres. Ce sont des enfants de citoyens français avec les mêmes droits mais avec un rythme différent lié à leur statut de voyageur.

Propos recueillis par Isabelle Lainé-Macler

Un réseau d'écoles mobiles

Pour assurer la prise en charge des enfants du voyage, l'Éducation nationale s'appuie sur ses centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs (Casnav). Ces centres travaillent notamment avec l'Aset (association pour l'aide à la scolarisation des enfants tziganes et autres jeunes en difficulté).

L'Aset a été créée en région parisienne en 1969. Elle est aujourd'hui présente partout en France et dispose d'un réseau de 28 antennes scolaires mobiles.

C'est de ces antennes que partent les camions écoles pour aller dans les aires d'accueil de leurs secteurs.



Pendant l'année scolaire 2008-2009, les enseignants qui travaillent avec l'Aset ont vu 3200 enfants du voyage.

En Haute-Saône, département pilote du réseau, les premiers camions écoles ont débuté il y a 18 ans.

Aujourd'hui, les parents des nouveaux élèves ont parfois

été eux-mêmes élèves dans le camion école.

En 2002, sur 62 élèves, 60 % ne savaient pas encore lire. Actuellement, l'antenne mobile de la Haute-Saône compte environ 300 enfants. Tous ou presque maîtrisent la lecture à la sortie du 1^{er} degré (CM2).

Repères

■ Théoriquement, le terme « rom » désigne l'ensemble des gitans, tziganes, manouches...

■ Aujourd'hui, lorsque l'on parle de roms, on parle d'abord des nomades venant de Roumanie, Bulgarie ou de l'ex-Yougoslavie.

■ En France, on utilise le terme de « gens du voyage » depuis les années 70. C'est un terme administratif qui permet de ne pas classer les personnes selon leur origine ethnique.

■ D'une façon générale, presque tous les roms et gens du voyage viennent d'Inde et ont commencé leur voyage au 10^e siècle.

■ Ils sont d'abord partis en Perse (à la place de l'Iran actuel). Ils ont ensuite poursuivi peu à peu leur route vers l'ouest.

■ Ils arrivent en Europe au 15^e siècle. Certains venaient de la « Petite Égypte », située au sud du Péloponnèse, en Grèce. C'est de cette origine que vient le nom gitan.

■ Les gens du voyage qui vivent en France sont donc, pour certains, dans notre pays depuis cinq siècles. 90 % d'entre eux sont de nationalité française.